voir consciencieusement et si, comme vous le dites, je contribue à assurer la sécurité de mes camarades qui m'ont accordé leur confiance, j'en suis heureux.

La neige tombe à gros flocons, il est une heure un quart. M. le ministre remonte en automobile et file vers Arras où, après un court séjour à la Préfecture, il a repris le rapide à 2 h. 25 pour rentrer à Paris.

Une panique aux mines de Liévin

Mercredi dans la matinée, une panique s'est produite à la fosse n° 3 des mines de Liévin, dans des conditions qui prêtent plutôt à rire, ce que l'on fait d'ailleurs dans les cités ouvrières. L'ingénieur Lompret et le chef porion Michel étaient en tournée inspectant, dans une galerie, ils constatèrent que des poutrelles de travaiers accumulées sur les murs. L'ingénieur ayant ordonné de faire tomber celles-ci, le chef porion envoya un vieil ouvrier, Henri Mustin, 55 ans, chercher un balai dans une taille d'un étage inférieur.

De loin Mustin, qui prononce assez difficilement, cria en patois : « Eh là-bas ! dites-donc, i faut ch'balet ! » L'ur, des ouvriers comprenant « i faut d'aller » (que qui signifie il faut s'en aller, répondit : « Qui est-ce qui l'a dit ? » Mustin répliqua : « c'est le porion ».

Croyant à un danger les ouvriers partirent précipitamment, entraînant dans leur fuite leurs camarades occupés dans les chantiers voisins. Dans sa précipitation à descendre une échelle, le galibot François Lesage, âgé de 15 ans, se blessa assez sérieusement en tombant dans un beurtia. Ainsi que cela se remarque souvent affolés, il n'en fallut pas plus pour faire circuler le bruit à travers le bassin houiller du Pas-de-Calais qu'un coup de grisou venait de se produire dans le puits n° 3 de Liévin. Heureusement, il n'en est rien. Dans les cités ouvrières on s'entretient de cette fausse alerte et naturellement on rit beaucoup de ce qu'on appelle déjà le « balai à Mustin ».

LA RÉGION

A CONDÉ

LE DRAME PASSIONNEL

De l'interrogatoire de Bocquet, il résulte d'importants renseignements

Bocquet fit la connaissance de Maria Bourgoin dans le courant du mois de juin 1905, mais ce n'est que vers le mois d'octobre qu'il entretint avec elle des relations suivies.

Vers le 20 octobre, tous deux travaillant chez les époux B..., Maria fut prise d'un accès à la gorge. Bocquet la reconduisit à son domicile et fut très bien reçu par la mère et la sœur. Dès ce moment, les réunions devinrent plus fréquentes. Bocquet donnait ses paires à jouer aux cartes avec toute la famille et au mois de décembre il déjeunait et soupait chez les Bourgoin. Le soir, les amoureux allaient se prenner.

Le 5 juin 1907, M. B... remercia la fille Bourgoin. Cette dernière se rendit à Lille pour y voir son frère. Bocquet lui paya le voyage et l'accompagna même jusqu'à la gare. Quelques jours plus tard, Maria Bourgoin écrivait au fossoyeur de venir à la gare de Pressac pour la reconduire chez elle. Comme elle était enceinte, Maria Bourgoin lui proposa la ville de Valenciennes pour y faire ses couches. Le voyage fut convenu, et Bocquet la conduisit dans un garni de la rue de Lille. Ceci se passait vers le 1er août. Le 10 août, Maria Bourgoin fut prise des douleurs de l'enfantement. Son amoureux la conduisit à l'Hôtel-Dieu, où elle accoucha d'un fœtus. Après avoir séjourné pendant une quinzaine de jours à l'hôpital, Maria Bourgoin écrivit de nouveau à Bocquet et ce dernier vint la rechercher. Par ce même voyage, il paya la somme de 30 fr. 25, montant des frais pour l'entretien de son amie à l'Hôtel-Dieu. Elle revint à Condé et se plaça comme cuisinière chez un docteur.

Les relations devinrent alors très fréquentes et Maria Bourgoin voulait à toute fin empoisonner la femme Bocquet. Elle s'empara, chez le docteur, d'une bouteille de poison, dont l'un contenait du sublimé, et les donnant à Bocquet, elle lui disait de « mettre ça dans le manger de sa femme. Elle n'y verra que du bleu... »

Le 4 janvier, les amoureux ayant sans doute trop parlé, furent appelés au bureau de police. La, pendant de longues heures, M. Mugnier, commissaire, les interrogea, et comme la fille Bourgoin voyait que de graves soupçons pesaient sur elle, elle décida, d'un commun accord avec Bocquet, de se tuer.

C'est alors que s'est déroulé le drame dont nos lecteurs ont eu connaissance.

Telles sont du moins les déclarations de Bocquet.

Bocquet a également déclaré que depuis qu'il entretenait des relations avec cette fille, il avait dépensé plus de 2.000 francs. A sa déposition, il a joint le certificat constatant qu'une somme de 30 fr. 25 avait été payée pour l'entretien de son amie à l'Hôtel-Dieu.

Les déclarations de Mme Bocquet

Mme Bocquet a fait des déclarations fort intéressantes et qui prouvent qu'elle savait tout.

— J'ai su tout de suite, a-t-elle dit, que mon mari avait pour amie cette Maria Bourgoin. J'ai tout fait pour l'en détacher, mais je n'ai pas pu. « Prenez patience, me disait ma voisine, Mme Lapotre Hourtes, ça ne durera pas. J'ai pris patience, j'ai pris courage, j'espérais toujours une rupture, bien à tort, voyez-vous. Tous les dimanches après-midi, Maria Bourgoin, qui demeurait alors sur la route de Vieux-Condé, à deux cents mètres d'ici, se mettait à la fenêtre derrière sa maison, au premier étage, et elle envoyait des baisers à mon mari et lui faisait des signes avec son mouchoir.

« Et cette « route », non contente de m'avoir pris mon homme, voulait me faire peur, me faire empoisonner par lui. Mais heureusement, Bocquet était un brave homme. Il n'a pas voulu être un assassin. »

A GRAVELINES

Enlevé par un coup de mer

Un accident terrible s'est produit hier matin en mer, à bord du bateau de pêche Zéo de Gravelines. Un marin, M. Léon Engrand, âgé de 36 ans, a été enlevé par un paquet de mer et tous les efforts faits pour le sauver ont été vains. Engrand laisse une veuve et six orphelins.

A ACQ

Un charpentier écrasé

L'ouvrier charpentier Malbranque, âgé de 24 ans, était occupé à charrier des arbres ; un de ceux-ci était placé sur un chariot lorsque toute soudainement, Malbranque qui se trouvait près du véhicule fut projeté violemment sur le sol et fut écrasé sous le poids. Relevé aussitôt, malgré les soins qui lui furent prodigués, le malheureux charpentier succombait peu de temps après, sans reprendre connaissance. Il laisse une veuve et cinq enfants.

A ANGRES

Un aide-chaudronnier tombe de six mètres de hauteur

Le nommé Maurice Lemaire, âge de 15 ans, aide-chaudronnier, demeurant cité du numéro trois, à Liévin, était occupé à l'installation de ventilateurs à la fosse n° 6 des Mines de Liévin, à Angres. A cet effet, il montait sur un échafaudage, quand, perdant l'équilibre, il tomba de six mètres. Le malheureux fut relevé fortement contusionné.

LA BELGIQUE

L'EFFROYABLE CRIME D'ERQUELINNES

Les auteurs racontent leur épouvantable forfait. De quelle scène atroce la chambre conjugale fut le théâtre

On rencontrerait peu d'affaires dans les annales de la criminalité qui égalent en atrocité l'abominable forfait d'Erquelinnes, et rarement assassinat fut commis avec autant de sang-froid, de férocité.

C'est la femme de la victime qui conçut le meurtre, qui arma et obligea son amant à tuer, et la mégère apporta dans la préméditation un machiavélisme effroyable. Depuis plusieurs mois, elle instiguait Léon Wauquier à commettre le meurtre ; différents moyens avaient été étudiés et examinés. Les amants avaient pensé, en premier lieu, à simuler un suicide du malheureux forgeron, en le pendant.

Seulement, l'opération n'était pas aisée. Outre que Wauquier était doué d'une force herculéenne, il était corpulent et représentait un poids peu facile à hisser. Restait le guet-apens, un voyage prétexté par le femme pour permettre au neveu d'attendre son oncle dans un endroit propice et l'assassiner. Léon Wauquier repoussa ce moyen qui n'offrait pas assez de chances de succès. C'était s'exposer publiquement, opérer au grand jour, et l'assassin craignait d'autre part que s'il vint à manquer sa victime, il fût chassé sur l'heure par celui-ci. Mais il ne fallait pas que le forgeron pût continuer d'empêcher les amants de s'aimer librement, il fallait de toute force que l'infortuné disparût, et c'est encore la femme adultère qui, ingénieuse et inventive, imagina l'histoire du cambriolage criminel.

Avec de l'argent de sa maîtresse, Léon Wauquier se rendit à Mons pour acheter un revolver et, ayant monté l'arme à sa complice, celle-ci fixa le jour et l'heure pour agir.

La porte avait été laissée ouverte à dessein par la femme Wauquier. Elle était montée se coucher avec son mari vers dix heures et demie, et le malheureux, en trouvant sa femme nimbée et carressée contrairement à son habitude, n'eut pas l'intuition de ce qui se tramait.

Wauquier dormait, mais la femme qui, pour donner le change toujours, tenait le petit Hilaire couché sur son sein, veillait, et, les yeux ouverts, l'oreille au guet, elle entendit son amant pénétrer dans le logis et monter pieds nus à l'étage...

Elle le vit ; à voix basse, elle lui parla, lui ordonnant de tirer. Léon Wauquier hésitait, il avait peur, il disait son émoi ; mais la femme se fit menaçante : « Tire, dit-elle, ou j'appelle !... » Et l'amant tira, et il attendit avant de s'enfuir, que l'abominable créature lui eût indiqué, sans que sa voix tremblât, ce qu'il avait à faire. Et quand l'assassin se fut éloigné, quand la criminelle eut considéré son amant hors-d'atteinte, elle se pencha sur le corps de son mari qui se tordait dans d'atroces convulsions, et se n'est que lorsqu'elle eut tous ses apaisements, qu'elle fut certaine qu'il était touché à mort, qu'il ne reviendrait pas de sa blessure qui lui trouait la tempe et par où le sang et la matière cérébrale s'échappaient avec la vie, qu'elle cria au secours !...

C'est l'oeil sec, sans qu'un muscle de son visage tressaillît, que la mégère raconta au juge d'instruction jusqu'en ses moindres détails, comment cela s'était passé.

Le successeur de M. Trook

Bruxelles, 8 janvier.

M. Schollaert, président de la Chambre, a virtuellement accepté de prendre la succession du regretté M. de Trooz à la tête du gouvernement et au ministère de l'intérieur. Toutefois, la nomination ne sera officielle et ne paraîtra au « Moniteur » que samedi ou dimanche. M. Schollaert présidera encore vendredi la séance de la commission coloniale.

Au cours de cette séance, il donnera connaissance des réponses du gouvernement aux questions posées par la commission sur le projet de loi concernant le projet de traité d'annexion du Congo. On connaîtra ainsi les modifications qui seront apportées à la convention pour répondre aux objections formulées par la majorité de la Chambre contre les clauses relatives au Domaine de la Couronne. On connaîtra également les concessions faites par le roi dans les entretiens qu'il a eus avec le futur président du conseil.

Les inquiétudes d'une commune neutre

Bruxelles, 8 janvier.

Il existe sur la frontière belge-allemande une petite localité appelée Moresnet-Neutre, située en même temps en Allemagne et en Belgique. Depuis longtemps, des négociations se sont engagées entre le gouvernement belge et allemand, au sujet de la situation exacte de cette localité. Quoi qu'en disent les journaux allemands, il n'y aura pas de solution tant que le gouvernement allemand maintendra ses prétentions d'annexer la presque totalité du territoire neutre. Les habitants de Moresnet entendent conserver leur indépendance et ne l'abandonneraient que pour devenir Belges. Ils sont unanimes à cet égard et un referendum la démontré.

Tragique accident à Ostende

Ostende, 8 janvier.

Un terrible malheur s'est produit au quartier du Nouveau-Phare hier matin. Une petite fille de 8 ans, Anaïs T..., unique enfant de gardien du Phare, sortait de chez elle, quand elle fut atteinte au côté gauche de la tête par un coup de fusil chargé à plombs. Le coup de feu est parti des dunes qui sont cloturées et dont l'accès est interdit au public, et même à la police locale. Qui a tiré le coup de feu ? On ne le sait encore, mais il est à présumer que c'est un chasseur cependant. L'état de la fillette est fort grave.

Un drame du braconnage à Bruges

Bruges, 8 janvier.

La nuit passée a été de nouveau ensanglantée par un drame du braconnage : le nommé Lucien Van Walleghem, cordonnier, âgé de 24 ans, a été trouvé ce matin devant sa demeure, baignant dans son sang. Il avait été blessé d'une décharge en plein ventre, et ses camarades, jusqu'ici inconnus, l'ont transporté sur le pas de sa porte. L'état de Van Walleghem est très grave.

Médailles d'honneur aux travailleurs. — Des médailles d'honneur sont accordées aux ouvriers et employés dont les noms suivent :

Nord. — MM. Affringue, à Somain; Agaive, à Bruay-sur-l'Escaut; Abecbe, à Pérenchies; Algave, à Onnaing; Algave, à Quiévrechain; Algave, à Onnaing; André, à Fourmies; André, à Fourmies; Apilancourt, à Trélon; Arnold, à Anor; Arnoult, à Lille; Babot, à Onnaing; Bachelet, à Cambrai; Bauer, à Lille; Bagbé, à Pérenchies; Baillon, à Busigny; Baisez, à Tourcoing; Barbieux, à Roubaix; Mme Baron, rue Lecourt, à Armentières.

MM. Baudin, à Harmont; Baudria, à Escaudain; Baudoin, à Sars-Poteries; Bauffe, à Croix; Bauwerkerts, à Lille; Bay, à Condé-sur-l'Escaut; Mme Bayart, rue Carpeaux, à Sloeing; Mme Beasse, à Lille; Beaumont, à Saint-Amand; Becker, à Dunkerque; Becquart, à Bois-Grenier; Bigaud, à Fourmies; Binot, à Lille; Bélourier, à Denain; Belleville, à Lille; Bellier, à Cambrai; Benoit, à Sin-le-Noble.

MM. Bergerand, à Anzin; Bernard, à Bousbecque; Mme Bertelot, rue Bourdonnaye, à Lille; MM. Berten, à Dunkerque; Berthier, à Erquinghem-Lys; Bertrand, à Trélon; Bétencourt, à Wasquehal; Bézier, à Douai; Bigot, à Lille; Mme Bilain, à Raulx; Biernau, à Aubechicourt; Billet, à Tourcoing; Binol, à Trélon; Blanchard, à Cambrai; Blanchard, à Quiévy; Blanchard, à Somain; Pylhon; Blaust, à Lille; Blin, à Trélon; Bloix, à Abscon; Blois, à Condé-sur-l'Escaut; Blotiau, à La Sentinelle; Bock, à Sars-Poteries; Bode, à Wallers-Arenberg; Mme Bodiaux, rue Nationale, à Lille; Mme Bonnet, à Hérin; Bos, à Bruay-sur-l'Escaut; Bossaert, à Pérenchies; Boucart, à Denain; Bouillon, à Saint-Maurice; Bouillot, à Fourmies; Boulanger, à Trélon; Boulier, à Denain; Boulouma, à Aubechicourt; Bouriel, à Soire-le-Château; Brangueé, à Trélon; Braun, à Tourcoing; Brialité, à Frelinghien; Bricout, à Denain.

Mme Bricout, née Legrand, à Saint-Souplet; MM. Brisenne, à Lecelles; Broulliard, à Fresnes; Brouillard, à Vieux-Condé; Brouillard, à Fresnes; Broutin, à Fenain; Bruneau, à Trélon; Brunain, à Lille; Bruyère, à Sars-Poteries; Bruyère, à Sars-Poteries; Mme Bruyère, à Sars-Poteries; Bulgrave, à Roubaix; Mlle Bulleel, à Loos; MM. Bullez, à Anlobe; Burlez, à Pérenchies; Burlez, à Hasbourdin; Buytaert, à Lille; Cabaux, à La Sentinelle; Cahier, à Merville; Cahitte, à Vieux-Condé; Calonne, à Merville; Calton, à Douai; Cambay, à Banlieny; Canivez, à Wallers; Canivez, à Escaudain; Canivez, à Escaudain; Canonne, à Fourmies; Capin, à Nivelle; Carabin, à Sars-Poteries; Carabin à Sars-Poteries; Carmiaux, à Escaudain; Carlier, à Roudain; Carlier, à Flers-en-Escrebieux; Mlle Carlier, à Saint-Souplet; MM Caron, à Bruay-sur-l'Escaut; Carpentier, à Fourmies; Cart, à Valenciennes; Carton, à Vieux-Condé; Carton, à Wiques; Carton, à Anzin; Casse, à Lille; Catrix, à Comines; Cattiau, à Roubaix.

(*A suivre*).

ROUBAIX

RUPTURE DU FIL DU TROLLEY

Mercredi vers quatre heures de l'après-midi, un fil du trolley de la ligne de Roubaix à Wattrelos, s'est rompu sous le pont du Laboureur, où passe la ligne du chemin de fer de Tourcoing à Lannoy. De ce fait, la circulation des tramways fut interrompue pendant une grande partie de la soirée, entre le dépôt du Laboureur et la place de Wattrelos. Les réparations ont été faites immédiatement par le personnel de la Compagnie.

JEUNES VOLEURS

M. Lachè, commissaire de police du 1er arrondissement, a dressé procès-verbaux à la charge des jeunes Pollé Pierre, 19 ans, demeurant rue des Longues-Haies, cour Vroman, et Auguste Roussel, 11 ans, demeurant rue Sébastopol, 83, inculpés d'avoir, mardi soir, dérobé deux pantoufles pendues à l'étalage extérieur du magasin de M. Guichard, négociant en chaussures, rue du Vieil-Abreuvoir, 17.

BRAS CASSÉ

En tombant dans une des salles du tissage F. et H. Carissimo, quai de Wattrelos, M. Louis Delrue, âgé de 37 ans, demeurant à Lys-lez-Lannoy, s'est fait une entorse du poignet droit. Le docteur qui le soigne craint fort une fracture du radius. Le blessé devra subir une incapacité de travail de un mois.

COTES ENFONCÉES

Un chauffeur de chez MM. Henry Ternynck et fils, Tissages, demeurant à Fourmies, M. Charles Grand, âgé de 44 ans, demeurant rue Rubens, 51, s'est enfoncé les 9e et 10e côtes gauches en tombant contre la barre de l'escalier conduisant à la chaufferie. 20 jours de repos.

CHUTE GRAVE DANS UN ESCALIER

Un manœuvre de la Compagnie des Entrepôts et Magasins généraux de Paris, boulevard d'Halluin, M. Henri Bonnel, âgé de 52 ans, demeurant rue des Anges, 2, s'est fait une hydarthrose du genou droit, des violentes contusions au genou gauche et à l'épaule droite en tombant dans un escalier. Vingt jours de repos.

ARRESTATION D'UNE EXPULSÉE

Les agents Paris et Gaillet ont arrêté mercredi matin, rue d'Hem, la nommée Idamaria Philippe, âgée de 38 ans, récemment sortie de la prison de Rennes, inculpée d'infraction à un arrêté d'expulsion.

SAVON DU CONGO B'ancheur du teint Victor VAISSIER

ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS

Aujourd'hui jeudi 9 janvier, à 7 heures 3/4 du soir, conférence d'électricité industrielle, par M. le professeur Béghin. Programme : Accumulateur, réactions à la charge et à la décharge, dispositions, charge à potentiel constant et charge à intensité constante, décharge, entretien des accumulateurs.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Samedi 11 janvier, à huit heures et demie du soir, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole Nationale des Arts industriels, reprendra la seconde série des réunions de la Société de Géographie avec une conférence de Mme Séverin, directrice du collège de jeunes filles de Roubaix, sur « la Corse ».

Chacun a conservé le souvenir du succès obtenu en 1906 par Mme Séverin, lorsqu'elle communiqua ses impressions rapportées d'un voyage en Grèce. Cette fois c'est en Corse que la conférencière est allée faire un séjour de plusieurs semaines, et les observations qu'elle a recueillies, sur cette région si pittoresque, sur sa population si attachante, se pourront présenter d'intéressant vivement le public roubaisien, la conférence de Mme Séverin sera d'ailleurs agrémentée d'un grand nombre de projections nouvelles.

THÉATRE DE ROUBAIX

Le Bon-Vieux-Temps donne à aujourd'hui jeudi 9 janvier, deux séances de gala, une à 2 heures (matinée) et une à 8 heures (soir), le programme en composé des magnifiques rôles qui ont obtenu un immense succès aux représentations précédentes. La salle sera comble.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Raymonde Lévreux, rue de la Bonne-Foi, 23 ; Marcelle Cabrey, rue des Longues-Haies, 204 — Marguerite Ocuis, rue Bernard, 6 ; Clarisse, 3 — Lucienne Van Laere, rue Daubenton, 263 — André Dutoit, boulevard de Reims, 69 — Richard Samuelle, boulevard de Cambrai.

MARIAGES. — Ernest Lucien Desbrosses, employé de commerce, Grande-Rue, 236 et Marie Dupréla, ménagère, Grande-Rue, 236 — Felix Verbrouse, tresseur, rue des Fabricants, 66 et Léonie Cattel, sans prof., rue des Fabricants, 66.

DÉCÈS. — Louis Dupont, 44 ans, rattacheur, rue de Blanchemaille — Félicien Soyez, 10 mois, rue Saint-Jean, 160 — Adèle Serrure, 81 ans, sans prof., rue de l'Alma-Courbet, 43 — Alfred Morichelle-Callet, 79 ans, sans prof., rue de Barbieux — Louise Thiriel, 22 ans, servante, boulevard d'Armentières, 168.

TOURCOING

LE PENIBLE ACCIDENT D'AVESNES

Hier à huit heures du matin, ont eu lieu les obsèques de l'infortuné Camille Castelain, jeune soldat du 84e de ligne à Avesnes, qui samedi matin trouva la mort en puisant de l'eau dans une citerne du casernement. La famille du défunt habite, comme nous l'avons dit, rue Jean-Bart, 46. C'est là qu'a eu lieu la levée du corps. Un service religieux a été célébré à l'église Notre-Dame de Lourdes. Le deuil était conduit par le père et les frères du défunt. L'assistance était nombreuse. Tous les services de la ville étaient représentés. On remarquait une délégation de 23 militaires de la 16e compagnie du 84e à la tête de laquelle se trouvait le lieutenant de Chaumontel.

M. Parnier, au cimetière, a fait l'éloge du défunt et a rappelé les circonstances pénibles dans lesquelles il a trouvé la mort.

LES OBSÈQUES DE M. JULES LEHOUCQ

Hier matin, à 10 heures 1/2, par un temps épouvantable qui rendait plus cruel encore le deuil profond de la famille, ont eu lieu les obsèques de M. Jules Lehoucq, négociant, ancien administrateur des hospices, ancien membre du bureau d'administration du lycée et ch. ancien des directeurs de la Caisse d'épargne, officier d'académie. L'assistance était des plus considérables.

Le deuil était conduit par M. Albert Lehoucq, fils du défunt, MM. Georges Lehoucq, adjoint au maire de Roubaix, son frère, Emile Lemaire, son beau-frère.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Léon Salembien, adjoint au maire de Tourcoing, représentant le comité de direction de la Caisse d'épargne; Jules Moerman, ancien adjoint, Lucien Lorthiois, président du cercle commercial, Florent-Denis-Seynave, représentant la maison Lehoucq et Charlet. Plusieurs conférences avaient été offertes par le lycée, les hospices, le conseil d'épargne, etc. Dans l'assistance nous avons remarqué toutes les notabilités des deux villes de Roubaix et Tourcoing, nombre de conseillers municipaux, commerciaux, industriels et d'anciens élèves du lycée.

Au cimetière de l'ouest-de-Roubaix, où a eu lieu l'inhumation, M. Hugot, proviseur du lycée, fait, au nom de l'établissement universitaire, l'éloge du regretté défunt, dans les termes suivants :

Messieurs,

Permettez-moi, devant cette tombe si prématurément ouverte, d'apporter à M. Jules Lehoucq, au nom du lycée de Tourcoing, l'hommage de nos sentiments attristés et de nos plus vifs regrets.

Celui que la mort vient d'emporter d'une façon aussi brutale, a le droit de notre part à ce suprême hommage.

M. Jules Lehoucq appartient en effet à une famille toute dévouée à l'Université et qui a donné à plusieurs reprises au lycée de Tourcoing des preuves nombreuses de son attachement. Lorsque notre établissement s'est ouvert en 1885, le père de M. Jules Lehoucq était membre du conseil d'administration et il occupa ces fonctions jusqu'à sa mort, en 1894.

M. le ministre de l'Instruction publique ne pouvait mieux faire que de nommer son fils pour le remplacer, et c'est ainsi que M. Jules Lehoucq fut nommé membre de ce même bureau, où son frère venait quelques années plus tard occuper la place à son côté.

Pendant treize ans, il a donc présidé aux destinées de notre lycée. Il nous en a maintes fois exprimé ses sentiments de reconnaissance pour l'intérêt qu'il lui a toujours porté.

Depuis la grande réforme de 1902, qui a donné l'autonomie aux lycées, les conseils d'administration ont pris une importance capitale. Non seulement ils établissent les budgets de nos établissements et assurent ainsi les conditions de notre vie matérielle, mais encore ils sont intimement mêlés à notre vie intellectuelle et morale. Aussi fait-il au sein de ces conseils des hommes dévoués, entendus aux affaires de l'administration et renseignés sur les nécessités d'un enseignement qui évolue tous les jours pour répondre aux besoins d'une société qui se transforme.

Or, M. Jules Lehoucq occupait une place considérable dans ces assemblées. Non seulement il en suivait les séances avec une assiduité qui lui prenait de rare moments de loisir, mais il assumait ses occupations, mais il y apportait le meilleur de son intelligence et de son cœur. Son esprit avisé et ouvert à toutes les innovations du bon sens avait si sa grande expérience faisaient de lui un administrateur de bon conseil, toujours écouté par ses collègues avec déférence. Mais ce qu'on appréciait le plus en lui, c'était son vigilance, cette aménité et cette courtoisie qui font le charme des discussions et permettent aux délibérations d'aboutir à des résultats pratiques.

M. Jules Lehoucq, votre mort va laisser un grand vide parmi nous, mais nous serons fidèles à votre mémoire, et votre souvenir vivra longtemps dans nos cœurs reconnaissants. Le lycée de Tourcoing n'oubliera pas que vous avez été pour lui un ami fidèle et dévoué et vous gardera une profonde gratitude.

L'assistance s'est retirée ensuite, douloureusement émue.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Tanghe Anaïré, rue du Brun-Pain — Derouve Magdeleine, rue d'Anvers, 64 — Roussel Marie, rue Magenta, 74 — Bataille Céline, rue d'Alsace.

DÉCÈS. — Lanneuw Yvonne, 3 mois, rue des Girondins, 5 — Seys Germaine, 9 jours, rue de Reims.

LILLE

LA QUESTION DU LAIT

Meeting de tous les cultivateurs de l'arrondissement de Lille

Tous les cultivateurs de l'arrondissement de Lille, au nombre de 4 à 5000, sont convoqués pour dimanche prochain, 12 courant, à une réunion générale qui aura lieu dans la grande salle du Gymnase de la place Sébastopol, à Lille, à 3 heures.

A la suite des nombreux procès survenus depuis la mise en vigueur de la loi de 1905, sur les fraudes en matière de lait, le monde agricole s'est ému des répressions faites contrairement à cette nouvelle loi, qui n'a cependant pas fixé la teneur en matière grasse du lait pur ou dénommé comme tel à la vente.

La base du lait pur n'étant pas et à cause de la variabilité des laits, ne pouvant pas être définie, il à jusqu'ici été difficile aux cultivateurs de pouvoir s'entendre sur le relèvement du prix de vente de cette denrée.

Le principal remède à la fraude dans la vente d'un produit de sa grave, réside cependant dans la nécessité de relever le prix de vente pour qu'il puisse rémunérer suffisamment le producteur.

A la suite de plusieurs réunions tenues au Café Bauchérons à Lille, par de nombreux cultivateurs et délégués des Syndicats de l'arrondissement, un Comité d'organisation s'est formé et a décidé de discuter en assemblée générale de tous les intéressés, de l'opportunité du relèvement du prix de vente du lait et des mesures à prendre pour mettre au garde le producteur contre les rigueurs d'une nouvelle loi « incomplète », et qui est pourtant mise en vigueur par les tribunaux qui condamnent chaque jour ou condamneront incessamment, tant que le lait pur n'aura pas été officiellement défini.

Cette question qui passionne énormément tous les cultivateurs de notre important arrondissement amènera à Lille, dimanche prochain, à la place Sébastopol, la grande majorité des cultivateurs des environs de Lille. Plusieurs conférenciers prêteront leur concours au Comité d'organisation. M. Guérin, le distingué vétérinaire de l'Institut Pasteur, qui prête toujours et volontiers le concours de sa science et de son dévouement aux praticiens agricoles de la région, y traitera du sujet suivant : « Le bon lait et des moyens de l'obtenir en sauvegardant les intérêts des producteurs et des consommateurs ».

M. Gaston Donzé pharmacien chimiste à Lille, traitera de : « l'utilisation des sous-produits du lait ».

M. Georges Potié, président du Syndicat agricole de l'arrondissement, mettra en parallèle, d'une part, la nouvelle loi de 1905 sur les fraudes dans la vente du lait, et le nouveau projet actuellement déposé devant le Parlement par M. Lucien Cornet, député de Sens ; et d'autre part, les nombreuses difficultés que doivent surmonter les cultivateurs pour produire le lait nécessaire à l'alimentation des grands centres industriels du Nord qui retiennent à leur profit les bras si indispensables dans les fermes à la production du lait.

D'autres orateurs traiteront la question syndicale et l'assemblée sera ensuite consultée sur l'opportunité des mesures à prendre pour parer aux difficultés présentes, ainsi qu'à la nécessité de relever le prix de vente du lait.

Les membres du Comité d'organisation font un pressant appel auprès de tous leurs collègues pour qu'ils viennent en grand nombre à cette importante réunion, d'où ne peut sortir qu'une entente indispensable et utile à leur cause déjà si fortement compromise.

LE COMITÉ.

AU PARQUET

Le drame de Croix

L'état de la malheureuse victime, Clémence Depoorter, est loin de s'être amélioré et il n'y a plus aucune illusion à se faire sur les conséquences de la blessure.

Mercredi, à trois heures de l'après-midi, une dépêche envoyée au parquet de Lille, annonçait que la mort de l'infortunée survviendrait dans quelques heures.

L'inculpé, François Vanneschaemel, qui, depuis son arrestation n'a pas été interrogé, a comme défenseur le Sénéchal.

Vol d'une bonbonnière

M. Houeix, juge d'instruction, chargé de procéder à une enquête sur le sol comme par Céline Dupuel chez Mme Jacqmotte, rue du Pont-du-Lion-d'Or, et chez laquelle l'inculpée dérobe une bonbonnière contenant 25 francs, vient de renvoyer la voleuse devant le tribunal correctionnel. La prévenue sera jugée à l'audience du 10 janvier.

UNE CHUTE

Mardi, Mme Vve Marcellin, âgée de 72 ans, demeurant boulevard de Lorraine, a fait une chute à proximité de son domicile et s'est brisé le poignet droit. M. le docteur Millat a opéré la réduction de la fracture et ordonné son transport à l'hôpital de la Charité.

AUTOUR DE LILLE

FIVES-LILLE. — Nous avons dit qu'une vieille dame avait été victime d'un accident à Fives, avec un cycle, dans le boulevard du cur ; cette femme est Mme Veuve Dillies, 50 ans, demeurant à Wasquehal, 68, rue de Marcq-en-Barœul.

Dernière Heure

La mort dans l'âme !

L'arrivée du général d'Amade à Casablanca

Casablanca, 8 janvier.

Le général d'Amade, à bord du « Chaussoud-Laubat », est arrivé ce matin. Il est descendu à terre après avoir rendu visite à l'amiral, à bord du « Desaix ». Il a été reçu sur le débarcadère par le général Drude.

Après les salutations d'usage, le général Drude a dit : « Mon général, vous venez prendre le commandement d'un corps qui, par son énergie, son courage, son ardeur, mérite tous les éloges, et c'est la mort dans l'âme que je suis contraint de le quitter. A ce moment, le général Drude pleurait.

Le général d'Amade a répondu : « Je vous apporte le témoignage de la satisfaction et de la confiance du gouvernement et les remerciements de tous les Français reconnaissants. »

Les deux généraux se sont embrassés. Le consul et les chefs de corps étaient présents.

UNE SCISSION CHEZ LES MINEURS DE LA LOIRE

Saint-Etienne, 9 janvier.

Une scission s'est produite parmi les mineurs.

Les membres du Syndicat des Mineurs de la Loire et du Syndicat des Mineurs de la Vallée du Gier, du Syndicat de Grand-Croix, se sont séparés du Comité Fédéral, auquel ils s'étaient précédemment ralliés pour soutenir les revendications de la corporation des mineurs. Le procès-verbal de la réunion de lundi a été définitivement signé à 2 heures par les délégués des ouvriers et les délégués de la Compagnie. Aucun incident ne s'est, depuis lors, produit.

CONTRE LES RETARDS DE TRAINS

ENCORE UNE ÉMEUTE DE VOYAGEURS

Paris, 8 janvier.

Les troubles violents qui se produisirent récemment à la gare St-Lazare, ont recommencé avec moins d'intensité peut-être, mais avec le même caractère de gravité à Bécon-les-Bruyères. Le train partant à 6 heures pour la Garenne à sept heures du soir, est resté en détresse en gare de Clichy-Levallois, par suite d'avarie à la machine. Il a été pourvu jusqu'à Bécon par le train de Versailles qui le suivait. Il en est résulté pendant plus d'une heure des retards à toute la série, se succédant sur la ligne à quelques minutes d'intervalle. Un certain nombre de voyageurs, pour protester contre les retards, ont hélé les vitres des portières et ont jeté des pierres sur les agents des postes de signaux. Des signaux ont été éteints et leurs verres cassés par des jets de pierres et de cailloux à deux reprises, des incidents ont, en outre, tenant le signal d'alarme, occasionné le blocage des voitures au moment du dégorgement des trains.

L'ATTAQUE DU TRAIN D'ETAMPES

Deux arrestations

Paris, 8 janvier.

La sûreté a arrêté ce soir deux individus : Proley, 20 ans, et Saffroy, 28 ans, soupçonnés d'avoir pris une part active dans l'attaque du train d'Etampes, qui fit grand bruit à son époque.

Les deux inculpés avaient l'habitude de se réunir dans un bar de la rue de Hodder, où l'attentat avait été préparé. Ils ont été mis à la disposition du juge d'instruction d'Etampes.

FINANCES

Paris, 8 janvier 1908.

Marché très calme avec une meilleure tendance. La Rente Française se vente gobée à 96.05. Un peu d'hésitation parmi les Fonds Etrangers, notamment le Rentes Russes 1906 qui cède 99.37 et les Fonds Nos Etablissements de Crédit restent bien tenus. La Banque Centrale Mexicaine a fait 419.

Est Russe, le Sud-Espagnol Ordinaire se retrouve à 89. Fermeté à 1.000 francs du Rio Tinto à 2.32 du Port de Bilbao et à 447 de valeur du Rest de Paris. L'Action Malaise et Feuilles Mexicaines s'inscrit à 179.

Bonne tenue à 419 des obligations 5 % du chemin de fer du Nord de Russie. Cette compagnie ne peut pas des obligations qui pour un total ne dépassent pas, en intérêts et en remboursement, le montant annuel de la garantie du Trésor.

Les obligations 5 % de la Société des Forces Motrices de la Haute-Durance, intéressant aujourd'hui au marché en Banque, au comptant, sont demandées à 480. L'opération doit commencer le 1er janvier 1909 et les premières avances qu'on me prévoit pas de vitesse pour la mise en exploitation.

Chemins Français en légère avance.

Bulletin d'un Spéculateur, 5, r. d'Aubetin, Paris.

BEURRES. Malgré l'énorme hausse des beurres, l'Office Laitier, rue de Paris, 186, Lille, vend pour beurres superfins deux, 1 fr. 70 ; salé, 1 fr. 65 le ½ k. On porte à domicile.

Par 100

TEMPS FROIDS ET HUMIDES

ne connaissez d'autre apéritif que le

BANYULS-TRILLES

soigneusement préparé avec un vieux et délicat vin pur et le meilleur quinquina et sous ses innombrables effets toniques et bienfaisants.

C'EST L'APÉRITIF D'HIVER par excellence

recommandé par le corps médical aux Hommes, Dames et Enfants.

Refuser la consommation et la bouteille non porte-pas l'étiquette.

BANYULS-TRILLES

LA HERNIE

et les Déplacements des Organes

LE SEUL TRAITEMENT A ADOPTER

L'abonne de ressort ne suffit pas à procurer la perfection d'un bandage. Il n'y a pour n'en convaincre qu'à examiner les nombreuses réclamations qui ont été faites de l'appareil *Paramédical* sans Ressort inventé il y a 25 ans par le renommé Spécialiste de Paris, M. A. CLAVERIE.

Les malades assurés aujourd'hui à nulle autre leur sur la valeur de ses bandages hélicoïdaux qui, loin d'opérer une pression parfaite, conque, ne peuvent, malgré de multiples retouches, que réaliser une contention imparfaite et souvent illusoire.

On sait que, de tous les appareils actuellement en usage, le Bandage Hélicoïdal et les Appareils perfectionnés de A. CLAVERIE sont les seuls capables de fournir une contention *douce* mais parfaite de toutes les hernies, quel que soit leur volume, et de pouvoir à tous les hernieux, sans distinction de sexe et d'âge, le *so